



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

LOIRE



RAPPORT MORAL

Jean-Jacques COGNARD, Christine PAQUET, Louis REDAUD
Coprésidents de France Nature Environnement Loire

L'année 2025 a été marquée par d'importants bouleversements pour FNE Loire. Le départ d'un partenaire historique, la LPO, ainsi que celui de plusieurs salariés, dont certains engagés depuis de nombreuses années, ont profondément affecté notre structure. Nous tenons à saluer leur investissement au service de FNE Loire et de l'Écopôle du Forez. Nous remercions également l'ensemble des salariés, bénévoles et administrateurs qui ont fait preuve d'une remarquable capacité d'adaptation face à ces changements et ont contribué à l'accueil des nouveaux collaborateurs.

Ces évolutions ont été rendues nécessaires par une situation financière préoccupante. Des mesures difficiles ont dû être prises afin de résorber un déficit important. Grâce à l'engagement collectif, nous avons toutefois réussi à enrayer cette dégradation financière et à retrouver une trajectoire plus soutenable pour les années à venir.

La gouvernance collégiale mise en place depuis deux ans a poursuivi son travail. Le Conseil d'administration s'est réuni chaque mois afin de suivre l'exécution budgétaire, d'accompagner les évolutions des ressources humaines et de se positionner sur plusieurs sujets d'actualité, notamment les attaques visant l'Office Français de la Biodiversité ou encore le projet de loi Duplomb. Cette année a également vu l'adoption d'un règlement intérieur précisant plusieurs aspects de nos statuts, notamment en matière de gouvernance, de fonctionnement des commissions et de participation des adhérents.

L'Écopôle du Forez demeure au cœur de nos priorités. Notre implication dans le projet européen LIFE « Loire en Forez » illustre pleinement notre engagement pour la préservation des milieux naturels. Ce programme vise à restaurer la dynamique sédimentaire du fleuve Loire, fortement fragilisée. FNE Loire y contribue notamment par la mise à disposition de terrains, la restauration d'anciens bras du fleuve et la gestion d'espaces naturels stratégiques au sein de l'Écozone. Cette implication démontre l'importance de notre rôle dans la gestion d'un vaste ensemble écologique entre Feurs et Montrond-les-Bains.

L'année a également été marquée par la concrétisation du partenariat avec la commune de Marclopt autour du « Sentier du Papillon », ainsi que par la poursuite des actions de restauration du site après la crue exceptionnelle d'octobre 2024. Grâce à la mobilisation des bénévoles et à la générosité des donateurs, les principaux aménagements ont pu être remis en état. Une brigade de bénévoles dédiée à la gestion des situations de crise a par ailleurs été constituée afin de renforcer notre capacité de réaction face à de futurs événements.

L'accueil du public à l'Écopôle a été repensé afin d'améliorer l'expérience des visiteurs. La présence renforcée de bénévoles et de personnels d'accueil permet désormais un accompagnement plus qualitatif, particulièrement apprécié du public. Sur le plan naturaliste, l'installation réussie d'un couple de cigognes ayant mené à l'envol de deux jeunes constitue une belle satisfaction. Un film documentaire consacré à l'histoire et aux enjeux de l'Écopôle est également en cours de finalisation.

Depuis l'automne 2025, l'absence prolongée du conservateur de l'Écopôle et responsable du pôle conservation a nécessité une forte mobilisation des équipes salariées et bénévoles afin d'assurer la continuité des missions. Nous lui adressons nos vœux de prompt rétablissement.

La Maison de la Réserve Naturelle Régionale des Gorges de la Loire poursuit son rôle d'accueil du public et des scolaires. Nous remercions particulièrement les personnes qui assurent son animation quotidienne. FNE Loire reste également impliquée dans la gouvernance et les suivis naturalistes de la Réserve Naturelle Régionale des Jasseries de Colleigne.

Malgré les difficultés rencontrées, l'ensemble des missions de l'association a été poursuivi. Nos actions juridiques en faveur de la protection de la nature se sont maintenues, tout comme nos activités de sensibilisation auprès des scolaires et du grand public. Le développement des connaissances naturalistes, essentiel à nos actions de préservation, s'est poursuivi à travers de nombreux inventaires et suivis. Nous avons également continué à informer et sensibiliser les citoyens sur les enjeux liés à la biodiversité, à l'eau, à l'énergie, aux déchets, aux pollutions et à l'aménagement du territoire.

Pour les années à venir, nous poursuivrons nos efforts de consolidation financière tout en maintenant un haut niveau d'ambition pour la protection de la biodiversité. Le déploiement du programme LIFE, l'actualisation du plan de gestion de l'Écopôle et de l'Écozone, ainsi que le renforcement du dialogue avec les élus du territoire constitueront des axes majeurs de notre action.

Depuis plus de quarante ans, FNE Loire agit au service de l'environnement et de l'intérêt général. Cette capacité d'action repose avant tout sur l'engagement de ses bénévoles, salariés, adhérents et associations fédérées. Plus que jamais, nous devons renforcer les liens qui nous unissent, accueillir de nouveaux membres et construire collectivement l'avenir de notre fédération.



NOTRE FÉDÉRATION

4

NOTRE ANNÉE 2025

10

NOS ACTIONS

12

DÉMOCRATIE ET ÉCOLOGIE

12

DÉFENDRE L'ENVIRONNEMENT

14

STOPPER L'ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ

16

COMMUNICATION

26

NOS FINANCES

28

ILS S'ENGAGENT AVEC NOUS

30



La Fédération

France Nature Environnement est le **premier mouvement citoyen de protection de la nature et de l'environnement en France**. Depuis 50 ans, **nous défendons la nature et promouvons des solutions conciliant qualité de vie et préservation du vivant**. Pour cela, nous nous appuyons sur une **connaissance fine des enjeux environnementaux** et de leurs interactions, ainsi que sur un **ancrage territorial fort**. L'efficacité de notre action repose sur une organisation et un fonctionnement démocratique exigeants. France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Nous sommes **porte-parole d'un mouvement de plus de 6 000 associations**, regroupés au sein de **48 organisations adhérentes**, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer.

Fondée en 1968, France Nature Environnement **se bat pour la protection de la nature et de l'environnement**. **Reconnue d'utilité publique en 1976**, France Nature Environnement est signataire du **contrat d'engagement républicain**.



LE MOUVEMENT FNE EST UNE FÉDÉRATION D'ASSOCIATIONS QUI AGIT POUR PRÉSERVER UN MONDE VIVABLE (ET VIVANT)

UN ORGANISME RECONNUE

Une association **créée en 1968**.

La fédération française des associations de **protection de la nature et de l'environnement** (APNE).

Reconnue d'**utilité publique** depuis 1976, indépendante de tout pouvoir politique, économique ou religieux.

Une organisation représentative, au **fonctionnement démocratique** et à la **gestion transparente**.



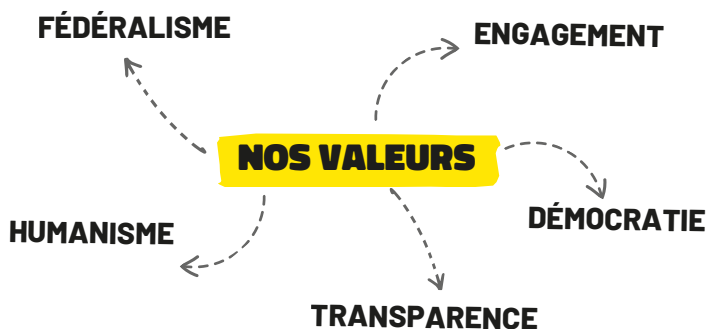
Détentrice de l'agrément association de protection de la nature et de l'environnement du ministère de la Transition écologique et solidaire.



Agrée ESUS (entreprise solidaire d'utilité sociale)



Labelisée Don en Confiance



NOS THEMATIQUES



QUELQUES CHIFFRES

48  associations adhérentes

8 215 associations membres dans le mouvement

1 093 277 personnes membres sur tout le territoire national

20% des réserves naturelles gérées par des associations FNE

200 instances nationales de concertation

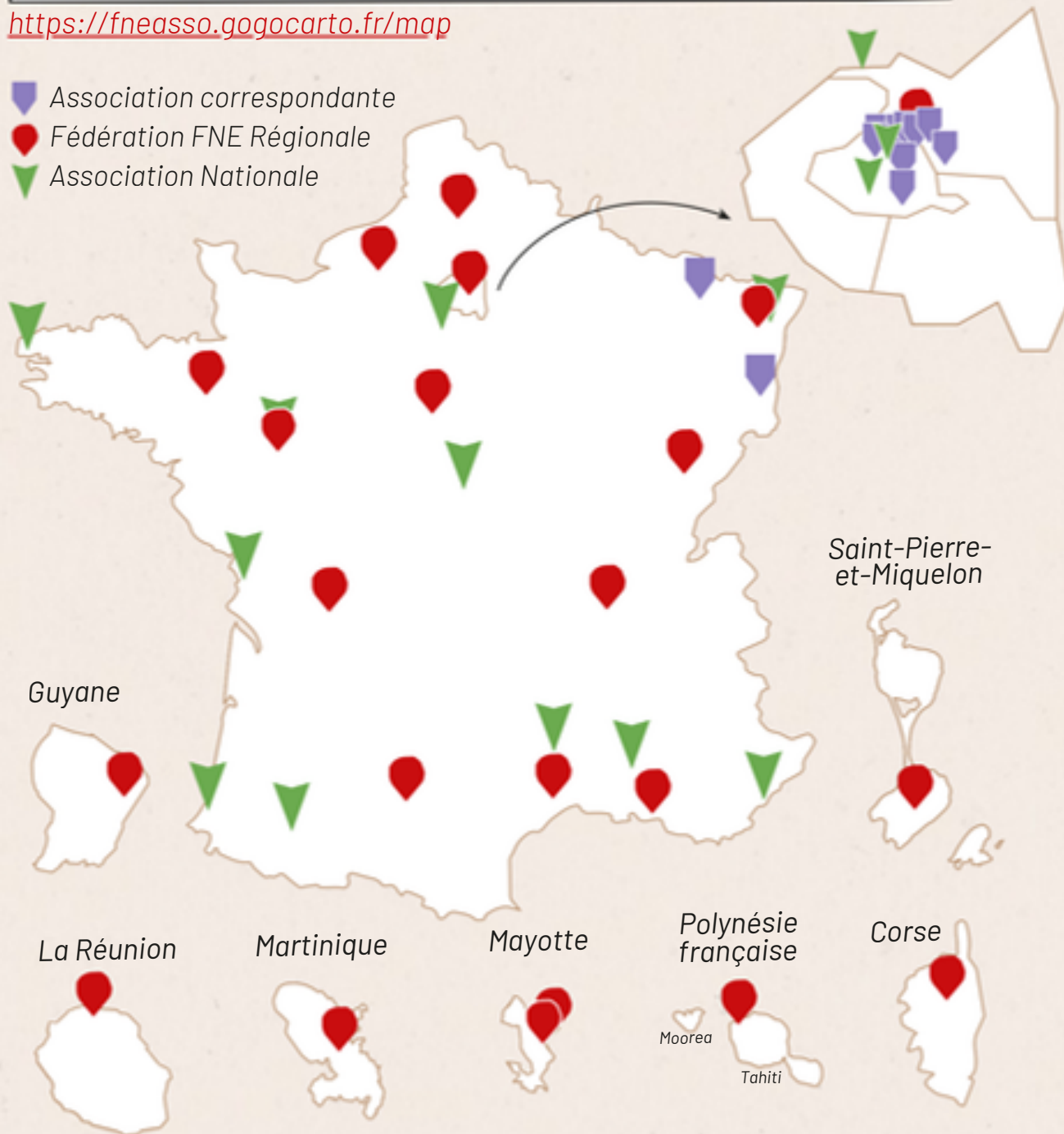
+ 2 000 000 de personnes sensibilisées chaque année

UN ANCRAGE TERRITORIAL FORT

Donner les moyens d'agir partout où la nature en a besoin, grâce à **un maillage associatif présent sur tout le territoire**, sur toutes les thématiques environnementales. Assurer l'autonomie des associations locales tout **en se fédérant pour porter une voix commune et se renforcer mutuellement.**

<https://fneasso.gogocarto.fr/map>

- Association correspondante
- Fédération FNE Régionale
- ▼ Association Nationale



Ensemble nous sommes
plus forts !

France Nature Environnement Auvergne-Rhône-Alpes est la **fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement**. Nous réunissons **11 fédérations** départementales qui fédèrent **210 associations et 3 associations régionales** qui partagent nos préoccupations. Ensemble, nous poursuivons le même objectif : protéger la nature et l'environnement en portant avec puissance la parole des **63 000 personnes** qui la composent. FNE AURA est **agrée pour la protection de la nature et reconnue d'utilité publique** depuis 1984 par décret en Conseil d'État.

QUELQUES CHIFFRES



12

Réseaux d'expertises



SENTINELLES DE LA NATURE



54 actions en justice

70% de victoires
pour 25 actions jugées en 2025

+ DE 200 000

visites / an sur nos sites internet

+DE 110 000

abonné·es
à nos newsletters et nos réseaux sociaux



+DE 3 500

animations pédagogiques
dans toute la région en 2025



ET DANS LA LOIRE

La **Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature de la Loire** (FRAPNA Loire) voit le jour en **1984**, d'une volonté commune des associations de protection de la Nature du département d'**harmoniser leurs actions en se regroupant au sein d'une fédération.**

Devenue **France Nature Environnement Loire** (FNE Loire) en **2019**, notre association conduit des actions de protection de la faune et de la flore, des milieux naturels et de l'environnement.

Son **projet associatif**, décliné en plan d'actions, guide le quotidien des bénévoles et des salariés.

Connaître, préserver et valoriser les milieux naturels :

Nos écosystèmes constituent un patrimoine précieux mais fragile. Nous agissons en protégeant les espèces, en réalisant des suivis scientifiques et des inventaires faunistiques et floristiques.

Restaurer les écosystèmes pour maintenir la biodiversité :

Ceci se fait notamment par la réhabilitation et la gestion de sites de nature, la mise en place de sentiers... La création de l'Écopôle du Forez est un exemple de réhabilitation et une réussite pour le tourisme durable dans notre département.

Veiller :

Pollutions, dégradations de notre environnement et du patrimoine naturel : nous proposons des alternatives pour l'aménagement et le développement de notre territoire au sein de commissions et d'instances officielles. Enfin, nous portons des contentieux quand le dialogue est rompu.

Éduquer à la nature et à l'environnement :

FNE Loire a sensibilisé près de 40 000 personnes en 2025, dont 18 000 enfants sur le département de la Loire.

QUELQUES CHIFFRES

17 
associations
adhérentes

6 853
adhérents

38 085
personnes sensibilisées

19 228
données naturalistes

28 salariées
17 femmes
11 hommes

135
commissions
consultatives





Le conseil d'administration

Président d'honneur : Raymond FAURE

Coprésidents : Jean-Pierre CHENEVAT

Jean-Jacques COGNARD

Christine PAQUET

Louis REDAUD

Jean-Philippe BRISSON

Eliane COGNARD

Jean-Luc COMETTI

Hervé CUBIZOLLE

Josy DEFOUR

Gérard GAULE

Bernard GRIMBERT

Emmanuel MAURIN

Christiane PARET

André ULMER



L'équipe salariée

Christophe DUMAS, directeur général

Fabien BONNISSOL, adjoint au directeur général et responsable du Pôle Éducation *départ le 04/02/25*

Pôle Administratif

Eva BERLIER, infographiste / webmaster

Corinne DI DONATO, responsable financier

Isabelle GERMANAZ, secrétaire / ressources humaines

Pôle Conservation

Renaud DOITRAND, responsable du Pôle Conservation / Écopôle

Diane CORBIN, cheffe de projets / adjointe au responsable du Pôle Conservation

Adrien BOUYER, éco-jardinier *départ 19/09/25*

Damien GALAMAN, éco-jardinier *entrée le 10/11/25*

Lucille GALLOIS, chargée d'études Flore et Habitats

Mélanie HIGOA, chargée de mission patrimoine naturel et mammifères

Émilie JOLY, chargée de mission milieux naturels et mares

Kévin MARIE-LOUISE-HENRIETTE, chargé de mission SOS Nature et ABC *départ 31/05/25*

Jean-Louis NICOLAS, éco-jardinier *départ 30/11/25*

Marguerite NIELEN, chargée de mission Jardin Espaces Verts et Infrastructures (JEVI) *du 07/04/25 au 08/04/26*

Louhane SCHNEIDER, chargé de mission ABC LFA *du 15/09/25 au 12/03/27*

Mickaël VILLEMAGNE, chargé de mission patrimoine naturel, oiseaux et insectes

Pôle Éducation

Laure OLIVIER, coordinatrice et éducatrice à l'environnement *entrée le 22/09/25*

Ludovic BOLE, maître composteur *du 10/03/25 au 31/12/25*

Isabelle CORMARY, éducatrice à l'environnement *départ le 28/08/25*

Marion CRÉGNIOT, éducatrice à l'environnement

Eric GALICHET, éducateur à l'environnement *départ le 31/01/25*

Marion LEJEUNE, éducatrice à l'environnement *du 03/03/25 au 30/06/25*

Soazig MATHIEU, éducatrice à l'environnement *du 03/03/25 au 02/07/25*

Chaïma MIRADJI PIAT, éducatrice à l'environnement *entrée le 22/09/25*

Albin ROCHE-BATAILLON, éducateur à l'environnement *du 06/01/25 au 30/06/25*

Tourisme

Richard BIO, chargé de mission tourisme durable et responsable accueil des publics

Sylvia KEVORKIAN, agent d'accueil de l'Écopôle du Forez *du 10/03/25 au 31/10/25*

Isabelle PEYROT, agent d'accueil de la Maison de la Réserve

Pôle Juridique

Lucile CARRAS, juriste/chargée de mission Sentinelles de la nature

Les stagiaires

FRERY Julie

DESFONTAINES Kesya

BATY Philomène

DIEBOLB Laetitia

HONORINE Vanessa

PLESSIS Lilou

GROS Cédric

FUZET Nathan

KHLAFA Omar

CLEMENCEAU Tommy

PERLIN Nolan

Les volontaires en service civique

ADA Yasin

BRIQUEL Juliette

CAILLIEZ Eowyn

GAGNE Clothilde

LANOË Elsa

MARTEL Azélice

MECHIN Jules

MENICHINI Quentin

ORGERET Mathieu

PAGES Emilie

PEILLON Marion

PREVOST Kilian

RAPOSO Adrien

SOUBEYRAND Manon

CODERST

Commission consultative départementale qui délibère sur convocation du préfet pour lui donner des avis concernant certains projets et lui permettre de prendre les actes réglementaires ad hoc. Les avis du CODERST n'ont aucune valeur décisionnaire. Cela concerne notamment les actes de police administrative des installations classées.

CDPENAF

Elle peut être consultée pour toute question relative à la réduction des surfaces naturelles forestières et à vocation ou à usage agricole, ainsi que sur les moyens de contribuer à la limitation de la consommation de ces espaces. Elle émet, dans les conditions définies par le code de l'urbanisme, un avis sur l'opportunité, au regard de l'objectif de préservation des terres naturelles, agricoles ou forestières, de certaines procédures d'urbanisme.

CDSEM

Le Conseil de développement constitue un espace de dialogue entre la société civile, les élus locaux et les citoyens. Il contribue à enrichir les politiques publiques locales. La pluralité des angles de vue qui s'expriment en leur sein garantit la richesse des positions qu'il porte. Les domaines d'intervention : élaboration du projet de territoire, avis PLUI, promotion du développement durable dans les politiques locales (Agenda 21, PADD, PCAET).

CDOA

Commission consultative qui est chargée de la mise en oeuvre de politiques départementales (projet agricole départemental). Elle rend un avis sur des dossiers (structures, installations...) et sert d'instance de concertation et d'orientation.

CLE

C'est l'instance locale de concertation qui élabore le SAGE. Sa composition fait l'objet d'un arrêté préfectoral. Elle définit des axes de travail, recherche les moyens de financement et organise la mise en oeuvre du SAGE avec une volonté majeure : réussir la concertation interne et externe, anticiper et résoudre les conflits d'usage.

NOTRE



QUE SIGNIFIE...

CDPENAF : Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers

CDNPS : Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites

CDOA : Commission Départementale d'Orienta-tion de l'Agriculture

CDSEM : Conseil de Développement de Saint-Etienne Métropole

CLE : Commission Locale de l'Eau

CODERST : Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques

CDCFS : Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage.

COPIL : COmité de PILOTage

CSS : Commission de Suivi des Sites

PLU : Plan Local d'Urbanisme

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

SCOT

Document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux, dans un environnement préservé et valorisé. Il traite les questions de la consommation des espaces, de la répartition des commerces et services, des performances énergétiques, de la diminution des déplacements et émissions de gaz à effet de serre, de la préservation de la biodiversité et des écosystèmes.

CDCFS

C'est une instance consultative réunissant acteurs de la chasse, de l'agriculture, de la forêt et de la protection de la nature. Elle émet des avis sur la gestion de la faune sauvage, les périodes de chasse et les plans de régulation. FNE Loire y représente les enjeux de préservation de la biodiversité.

CDNPS

Le rôle d'instance consultative chargée d'émettre des avis est exercé par les formations spécialisées. La commission se réunit en 6 formations spécialisées : de la nature, des sites et des paysages, de la publicité, des carrières, de la faune sauvage captive, des unités touristiques nouvelles.

Contribution à

135
commissions

**ANNÉE
25**

CONTRATS TERRITORIAUX

Outil de gestion territoriale de l'eau. Il résulte d'une volonté politique locale et n'est pas imposé par l'Administration. C'est un outil de programmation quinquennale d'actions multi-thématiques (lutte contre la pollution domestique, gestion de la ressource en eau, restauration des milieux, animation, tourisme...) à l'échelle d'un territoire hydrographique pertinent. Il permet la mise en oeuvre d'une organisation collective entre les acteurs de l'eau sur le territoire concerné et la pérennisation d'actions coordonnées dans le domaine de l'eau.

COPIL NATURA 2000

Organe officiel de concertation et de débat, le COPIL conduit l'élaboration du document d'objectifs (DOCOB) d'un site Natura 2000. Il organise ensuite la gestion du site et le suivi de la mise en oeuvre des actions définies dans le DOCOB. Le réseau Natura 2000 consiste en un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Natura 2000 concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques. En France, le réseau Natura 2000 comprend 1 753 sites, dont 21 dans la Loire.

PLU

Outil de gestion du sol, le Plan Local d'Urbanisme organise le cadre de vie. Il dessine le visage de la ville de demain en conciliant les intérêts communaux et ceux de l'agglomération. Il contient notamment le projet d'aménagement et de développement durable qui « fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme, du logement, des transports et des déplacements, d'implantation commerciale, d'équipements structurants, de développement économique, touristique et culturel, de développement des communications électroniques, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers et des paysages, de préservation des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques ».

CSS

Instance d'information et de concertation autour des sites industriels à risque, pour favoriser l'échange et l'information de proximité. Ces commissions ont pour mission de veiller au bon fonctionnement des installations de traitement et d'être le relais entre l'exploitant et les populations vivant sur la zone sur laquelle se trouve l'installation.

L'environnement a besoin de porte-voix. Rejoignez-nous et participez à construire les décisions de demain.

La protection de l'environnement ne se joue pas uniquement sur le terrain. Elle se construit également dans les lieux où se prennent les décisions publiques. Chaque année, notre association participe à plus de **135 commissions consultatives, comités de pilotage, conseils de développement, instances de concertation et enquêtes publiques pour lesquelles notre participation est agréée par la préfecture**. Ces espaces sont essentiels : ils nous permettent de porter la voix de la nature, de défendre l'intérêt général.

Cette mission de plaidoyer est au cœur de l'action de France Nature Environnement. Elle nécessite cependant un engagement humain considérable. Pour continuer à assurer une présence active et compétente dans ces instances, nous avons besoin de renforcer notre réseau de représentants bénévoles.

Vous n'avez pas besoin d'être expert pour nous rejoindre. Curiosité, motivation et envie d'agir pour l'environnement sont les premières qualités recherchées.

En devenant représentant bénévole, vous contribuez concrètement à influencer les projets et les politiques publiques de votre territoire. Vous devenez ainsi un porte-parole de l'environnement auprès des décideurs.

Rejoignez nous !



Animation_scolaire_Écopôle du Forez - FNE Loire ©

12
thèmes d'animations
scolaires différents



29 976
personnes sensibilisées
dont 16 050 enfants



ACTION - DÉMOCRATIE ET ÉCOLOGIE

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET FORMATION



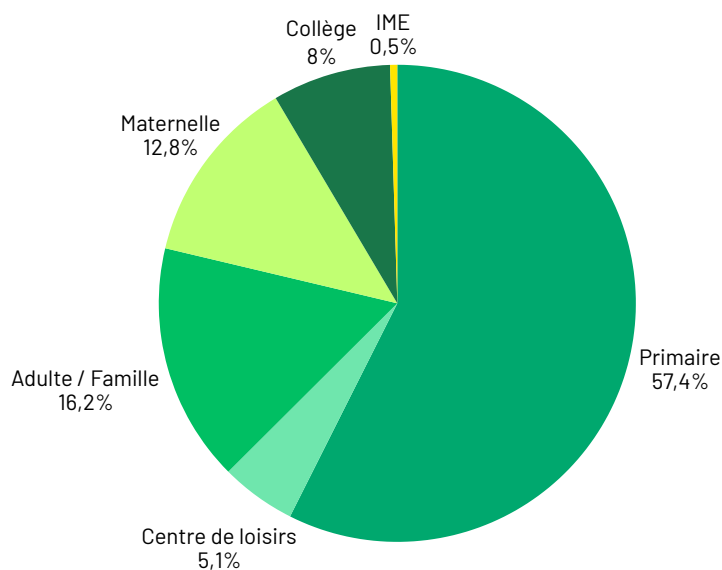
FNE Loire est agréée au titre du code de l'éducation pour apporter son concours au service public de l'Éducation Nationale dans l'Académie de Lyon. Elle l'est aussi en tant qu'association de jeunesse et d'éducation populaire.

Notre projet éducatif

France Nature Environnement (FNE) propose une éducation à la nature et à l'environnement alignée sur les enjeux de transition écologique, s'adressant à tous les publics, y compris scolaires. Le projet valorise **une approche active, sensible et critique**, en lien direct avec les programmes d'enseignement (sciences, citoyenneté, développement durable). FNE encourage les **sorties terrain**, les **activités sensorielles**, la **pédagogie par projet** et la **co-construction des savoirs**, en mobilisant des professionnels formés et reconnus. L'objectif est de **renforcer l'esprit critique, la responsabilité écologique et l'autonomie des élèves**, en favorisant leur engagement concret. Le partenariat avec les enseignants est central pour inscrire ces actions dans la durée et dans une dynamique de transformation éducative.

Les publics

En 2025, notre **public majoritaire demeure les élèves de primaire**, avec 57 % de nos actions éducatives comme en 2024. Nous avons développé notre activité éducative vers les **élèves de maternelle**, en doublant presque notre proportion d'activité vers ce public, ce qui montre une reconnaissance de notre expertise pédagogique à **sensibiliser à tous les âges de la vie**. Nous animons régulièrement dans une clinique, pour favoriser le bien-être des patients tout en les sensibilisant.



**RÉPARTITION DES ANIMATIONS
PAR TYPES DE PUBLICS**



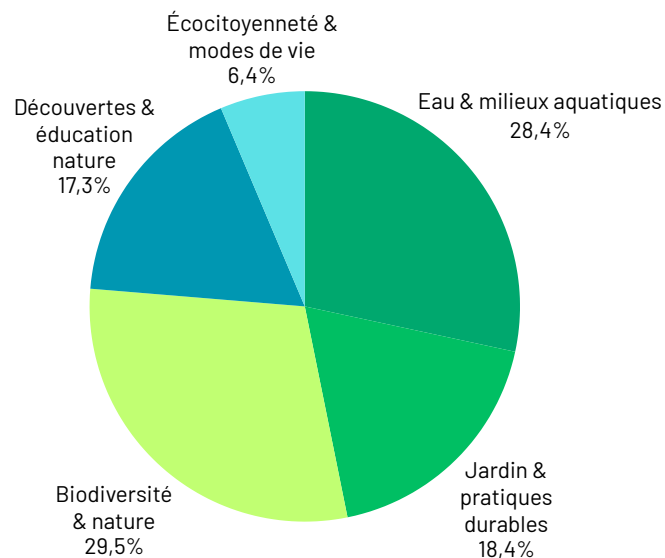
Animation_scolaire_RNR - MC - FNE Loire©

Thématiques

En 2025, nous avons sensibilisés sur des thématiques variées, en nous adaptant au public et au contexte. Bien que notre **spécialité soit la biodiversité**, nous sommes également des acteurs éducatifs reconnus sur les **thématiques environnementales de l'eau**, des **déchets** qui sont essentielles pour préserver les habitats, et sur l'École du Dehors. Nous développons nos compétences pédagogiques sur la **qualité de l'air, enjeu environnemental et de santé publique**.

L'éducation à l'environnement donne à chacun les moyens de **comprendre les enjeux écologiques et d'agir au quotidien**. Elle s'inscrit pleinement dans le plan d'actions de France Nature Environnement, qui vise une société plus juste et soutenable. En rendant accessibles les connaissances et en **renforçant le pouvoir d'agir des citoyens**, elle accompagne la transition écologique sur tous les territoires. Ce travail de terrain, mené avec les associations du réseau FNE, **permet de faire évoluer les mentalités et les comportements**. C'est une action essentielle pour construire la transition écologique.

2025 a été marquée par un **renouvellement d'une partie de l'équipe du Pôle Éducation**, à Saint-Étienne, synonyme d'une **nouvelle dynamique d'équipe**. Nous avons pris en main les animations, **développé des partenariats locaux** et **renforcé notre travail avec les réseaux d'éducation à l'environnement**.



RÉPARTITION DES ANIMATIONS PAR THÈMES

ACTION - DÉMOCRATIE ET ÉCOLOGIE

LE COMPOSTAGE À FNE LOIRE

Pour mémoire, le compostage vise à **réduire la production de déchets ménagers** et les **valoriser localement** soit environ **9 500 tonnes en 2025**.

Nous poursuivons en 2025 l'**approfondissement du lien avec les acteurs du territoire** – collectivités, élus, structures sociales – dans une logique de réseau qui se construit dans la durée. **L'action de FNE Loire pour le compte de SEM sur le compostage s'est structurée autour de trois axes :**

Accompagnement des collectivités

Un total de **76 interventions ont été réalisées auprès des bénévoles référents**. Derrière ces chiffres, c'est un lien de confiance entretenu avec des citoyens engagés dans la durée – **aide à la gestion, diagnostics techniques, remise en état**. La pérennité d'un site de compostage dépend autant de cet accompagnement humain que du matériel disponible. Les communes de Rochetaillée et Saint-Joseph ont bénéficié d'un suivi renforcé pour leurs installations.

Ateliers : les sols vivants comme alliés du jardin

637 habitants et jardiniers ont participé aux ateliers organisés en partenariat avec les collectivités. Chaque séance a été construite autour d'une question concrète : comment les sols vivants peuvent-ils remplacer les intrants chimiques et créer un équilibre ? Pour **favoriser l'échange** plutôt que la simple transmission d'information, une **mallette pédagogique a été développée** : dessine ton jardin, classement des pratiques d'arrosage, bocal de structure de terre, quiz d'identification des auxiliaires...

Ressources pédagogiques : apprendre à voir ce qui vit sous nos pieds

Pour répondre à un besoin d'information accessible et fiable, FNE Loire a développé en 2025 une **production régulière de fiches espèces**, diffusées via la newsletter "La Pause Nature" et directement auprès des référents de site. Ver de terre, cloporte, oïdium... Ces supports remplissent un **objectif simple : nommer ce qui vit dans le sol pour mieux le protéger**. Identifier un auxiliaire – ou un pathogène – c'est déjà commencer à agir autrement.

FNE Loire est par ailleurs membre actif du Réseau Compost Citoyen Auvergne-Rhône-Alpes, dont elle assure une partie de la gouvernance bénévole – contribution discrète mais structurante pour la cohérence de l'action compostage à l'échelle régionale.

9 500
tonnes valorisées par le compostage en 2025

637
participants aux 50 ateliers réalisés

3
nouveaux sites accompagnés
ASL Marengo, CS Lanoux, Saint-Joseph
Cantine scolaire





103



signalements enregistrés

101



atteintes à la nature

56



atteintes concernant les sols

Dépôt sauvage de pneus usagés - FNE Loire ©

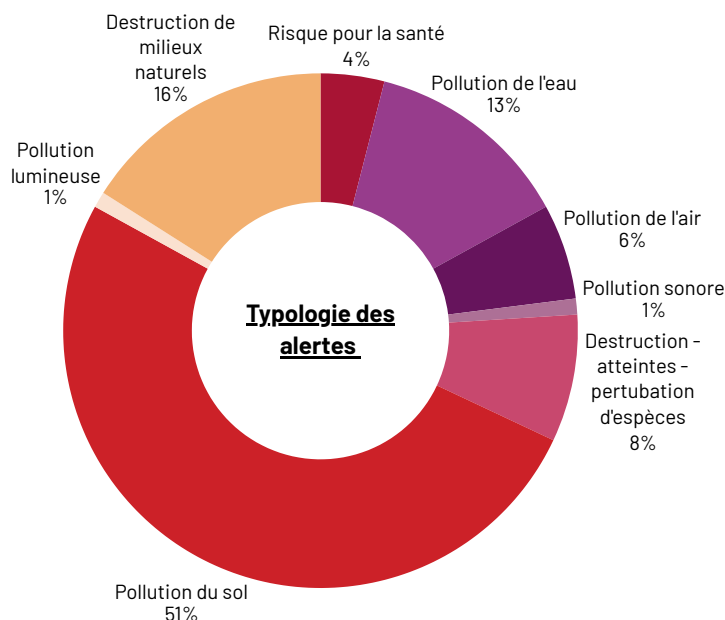
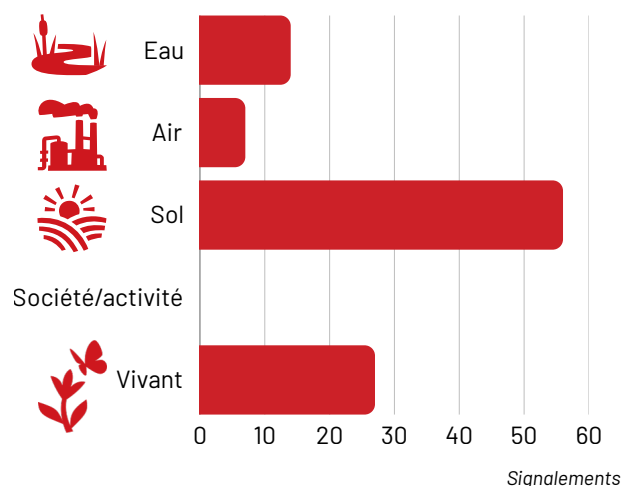
ACTION - DÉFENDRE L'ENVIRONNEMENT

LES SENTINELLES DE LA NATURE EN 2025

Une vigilance citoyenne au service de l'environnement ligérien

En 2025, le dispositif Sentinelles de la Nature confirme son rôle central dans la veille environnementale territoriale / la mobilisation citoyenne en faveur de la protection de l'environnement dans la Loire. Au total, **103 signalements** ont été enregistrés, témoignant d'un engagement constant des citoyens pour la préservation de l'environnement ligérien.

Les signalements mettent en évidence la persistance de problématiques structurelles. Les pollutions des sols, en particulier les dépôts sauvages de déchets, représentent plus de la moitié des alertes (56 cas) et demeurent un enjeu majeur. Les atteintes au Vivant et à la biodiversité (27 cas), bien qu'en diminution, restent significatives, tandis que les pollutions de l'eau (14 cas) et de l'air (7 cas) complètent le panorama. L'année 2025 se distingue par une progression des signalements liés aux nuisances atmosphériques (brûlages, fumées, odeurs), révélant une vigilance accrue sur ces enjeux sanitaires et environnementaux.



Seules deux initiatives favorables à l'environnement ont été valorisées. Le traitement des signalements repose sur une coordination étroite avec les autorités compétentes : maires, Office français de la biodiversité (OFB), la Direction départementale des territoires (DDT), la Direction départementale de protection des populations (DDPP) ou encore les forces de l'ordre.

Les perspectives pour 2026 sont encourageantes : formations, nouvelles campagnes (notamment sur les décharges sauvages), modalités d'engagement plus souples et renforcement des partenariats. À terme, Sentinelles de la Nature a vocation à devenir un véritable levier pour la préservation de l'environnement ligérien, au croisement de la participation citoyenne, de l'action associative et des pouvoirs publics.

CONTENTIEUX, VEILLE RÉGLEMENTAIRE ET ACTIONS JURIDIQUES



Défendre l'environnement par le droit

L'action juridique constitue un pilier fondamental de l'activité de l'association. Elle repose sur une veille quotidienne et approfondie, visant à identifier, analyser et anticiper les projets et décisions susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement.

Cette vigilance se traduit par une participation active aux consultations et enquêtes publiques ainsi qu'aux instances décisionnelles ou consultatives (CODERST, CDPENAF, CDNPS, CDCFS, CLE...) afin de faire entendre la voix de la Nature et respecter le droit de l'environnement. En 2025, plusieurs contributions ont été formulées sur des projets structurants/à fort enjeux, tels que la création d'un périmètre de protection des espaces agricoles (PAEN) à Villars, des projets de révision et de modification de documents d'urbanisme ou encore des autorisations environnementales (renouvellement et extension de carrières de roches dures, parcs photovoltaïques...). Ces interventions visent à garantir la prise en compte effective des enjeux écologiques, notamment en matière de biodiversité, de préservation des sols et de gestion des milieux naturels, en formulant des observations argumentées et en proposant des améliorations concrètes.

L'activité juridique se traduit également par un accompagnement des associations locales et des collectifs de riverains, de plus en plus nombreux à solliciter un appui face à des projets ou des atteintes environnementales. Cette mission contribue à structurer une action collective et à diffuser une culture juridique au service de la protection de l'environnement.

Sur le plan contentieux, l'association mène des actions tant en matière administrative que pénale.

En matière de contentieux administratif, plusieurs actions ont été engagées, notamment contre des arrêtés préfectoraux autorisant des pratiques contestées, telles que la vénerie sous terre du blaireau. (Si certaines décisions juridictionnelles ont pu s'avérer défavorables), ces actions s'inscrivent dans une stratégie contentieuse de long terme, visant à faire évoluer tant la jurisprudence que les pratiques administratives en matière de protection de l'environnement.

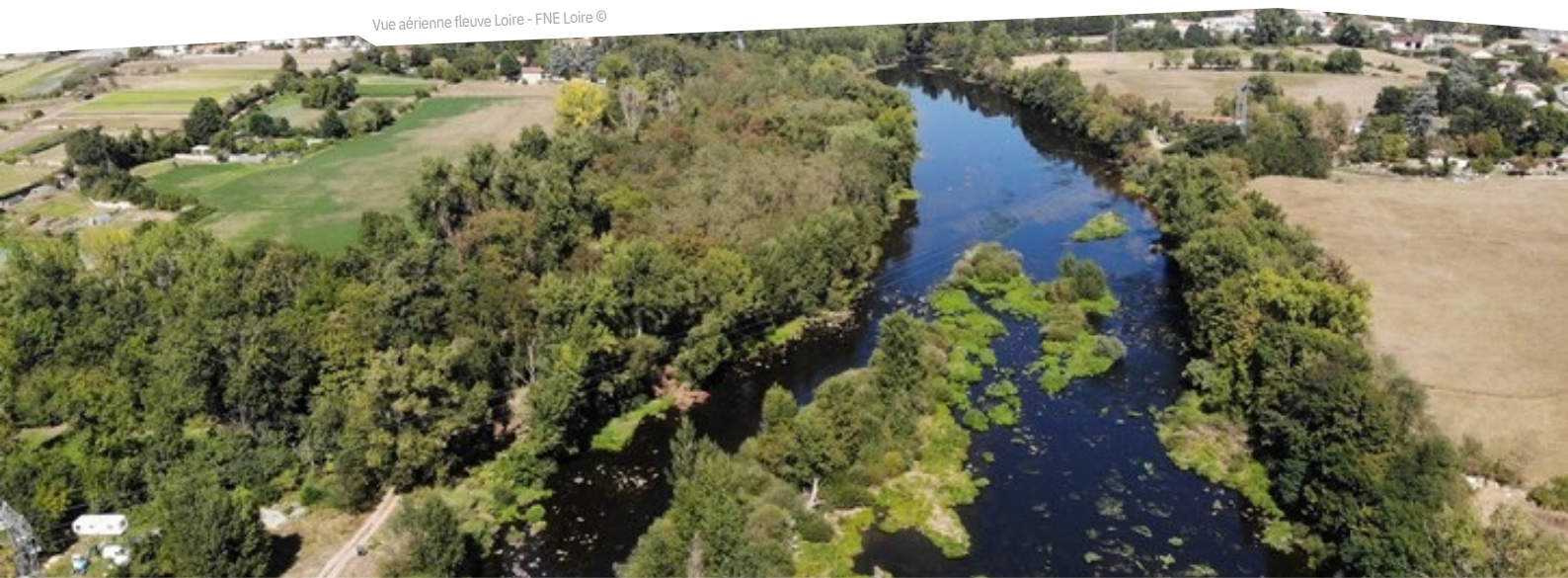
Sur le plan pénal, FNE Loire intervient activement pour lutter contre les infractions environnementales. En 2025, plusieurs plaintes ont été déposées, portant notamment sur :

- l'exploitation illégale d'installations classées
- des dépôts sauvages de déchets
- la destruction d'habitats d'espèces protégées et la perturbation intentionnelle d'espèces protégées
- des pollutions des milieux aquatiques, parfois à l'origine de mortalités piscicoles

FNE Loire se constitue régulièrement partie civile devant les juridictions répressives et s'attachera notamment à faire reconnaître le préjudice écologique.

Enfin, l'action juridique s'inscrit dans une logique partenariale, notamment avec les parquets de Saint-Étienne et Roanne, dans le cadre de stages de citoyenneté environnementale. Ces mesures alternatives aux poursuites pénales, participent à la sensibilisation des auteurs d'infractions aux enjeux environnementaux, aux conséquences de leurs actes, et à prévenir la réitération des atteintes.

Vue aérienne fleuve Loire - FNE Loire ©



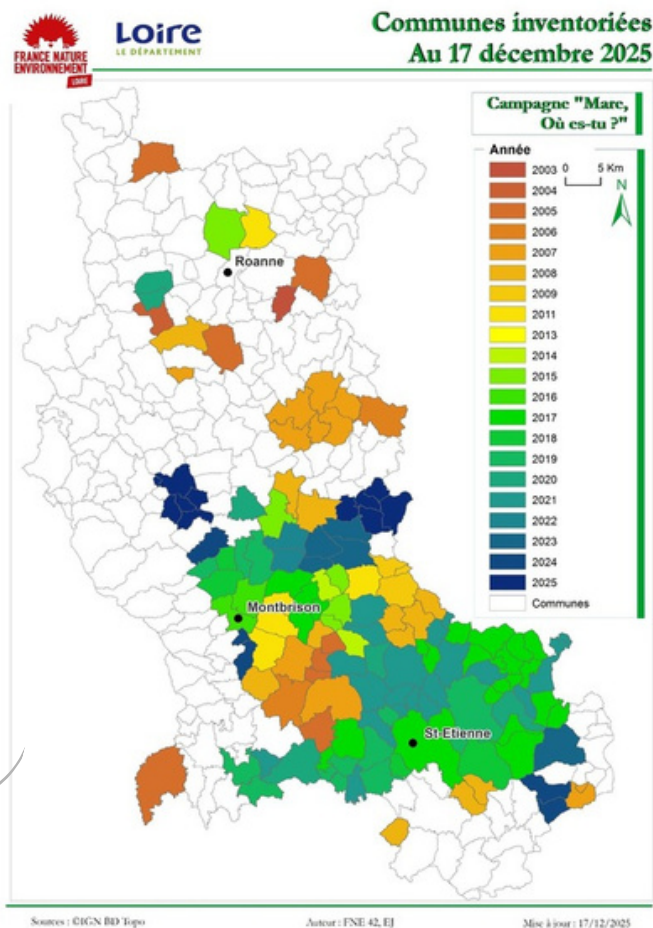
LES MARES, PETITS MILIEUX AUX GRANDS ENJEUX

Les mares sont de petits milieux aquatiques particulièrement menacés. Elles abritent une faune et une flore qui leur sont inféodées, permettant notamment la reproduction de nombreuses espèces d'amphibiens et d'odonates.

En 2025, FNE Loire a poursuivi ses actions en faveur des mares, dont deux actions particulièrement : **le Marathon de la Biodiversité du Gier** (en partenariat avec Saint-Étienne Métropole et l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse) et **l'Appel à projets de Loire-Foréz agglomération sur les mares de Périgneux**. Grâce à son programme Nature ordinaire, le Conseil Départemental a cofinancé ces deux actions.

Au total, **18 mares ont été créées ou restaurées** et lorsque c'était nécessaire (dans une prairie pâturée), une clôture de protection a été installée. L'objectif de FNE est double : **favoriser la biodiversité dans les mares** mais aussi **rendre ces points d'eau utiles aux utilisateurs des parcelles** afin qu'elles soient entretenues dans le futur. La restauration des mares permet l'abreuvement des troupeaux sans utilisation d'eau potable avec de l'eau disponible directement sur la parcelle.

9 080
mares recensées
depuis 2003



Mare restaurée chez un agriculteur de Sainte-Croix-en-Jarez © Emilie Joly – FNE Loire ©

438
points d'eau
inventoriés en 2025

18
mares créées
ou restaurées

2 actions mare
cofinancées par
le département

**17**

nouvelles communes pour ce 3^{ème} ABC sur
le territoire Loire Forez Agglomération

2027

date de fin du projet

Commune de Leigneux – Kevin Marie-Louise-Henriette – FNELoire ©

ACTION - STOPPER L'ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ

TROISIÈME ATLAS DE BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE LOIRE FOREZ

France Nature Environnement Loire et Loire Forez Agglomération pilotent depuis 2018 un important projet d'Atlas de Biodiversité Communale (ABC) sur 34 communes. L'Office Français de la Biodiversité a une nouvelle fois choisi de faire confiance, pour la réalisation d'un troisième ABC, à Loire-Forez Agglomération et FNE Loire, sur 17 nouvelles communes du territoire de l'agglomération.

La démarche d'Atlas de Biodiversité Communale

Le développement d'un Atlas de Biodiversité Communale (ABC) permet à une collectivité locale de mieux connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel. Chaque ABC est élaboré à partir d'un inventaire précis et cartographié des habitats naturels, de la faune et de la flore, avec l'appui d'une équipe de naturalistes pluridisciplinaires.

Ces atlas ont pour objectifs :

- d'identifier les enjeux de biodiversité du territoire et améliorer les connaissances ;
- de sensibiliser et mobiliser les acteurs socio-économiques et les citoyens à la biodiversité ;
- de faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales afin de préserver la variété des milieux vivants.

La mobilisation d'un important réseau de partenaires

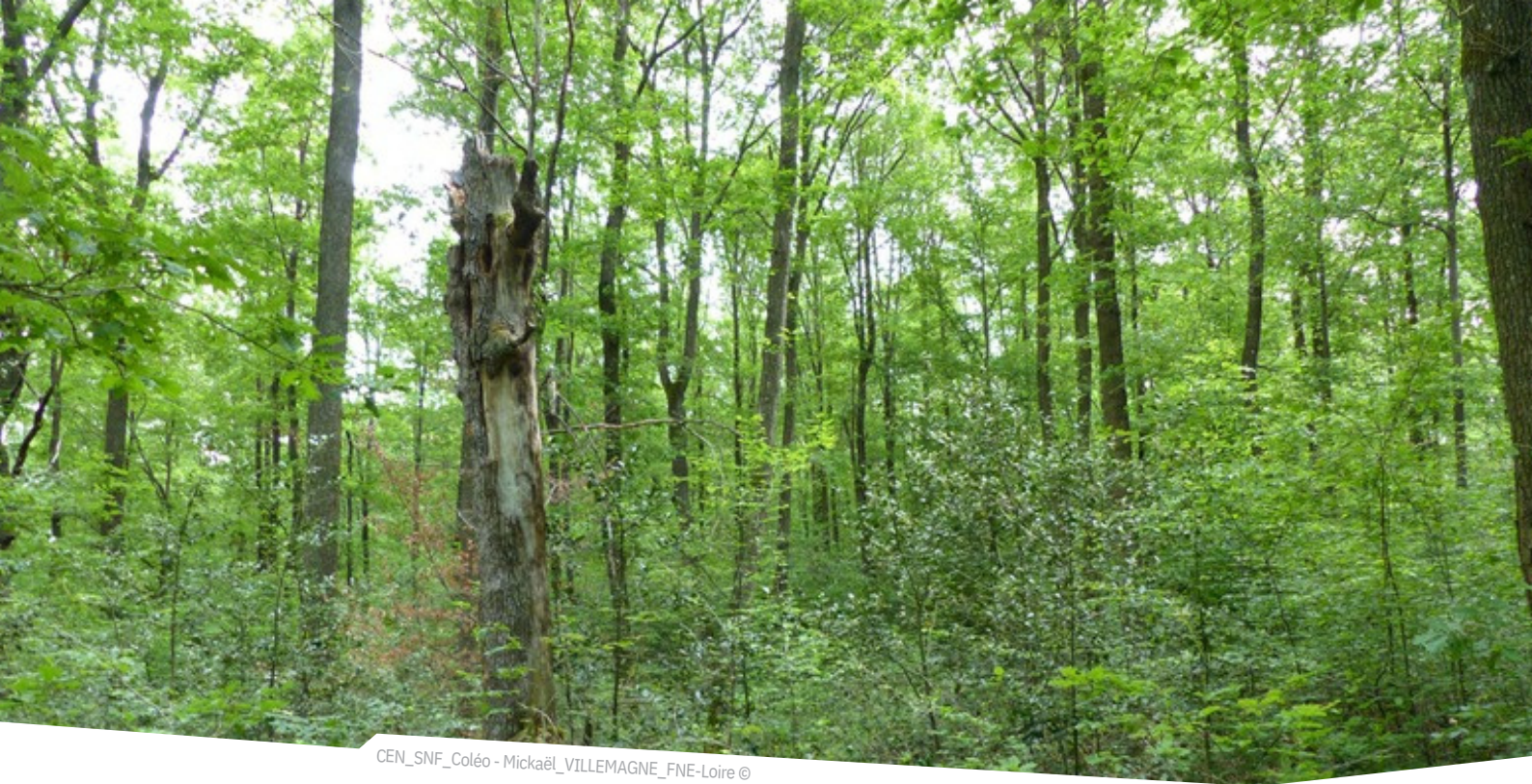
Ce troisième projet d'ABC bénéficie à nouveau du soutien de nombreux acteurs engagés aux côtés de l'agglomération : France Nature Environnement Loire, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, le Conservatoire des espaces naturels, le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, le Conservatoire botanique du Massif central, le Département de la Loire, la DDT, l'OFB...

Des animations et des actions de sensibilisation seront proposées tout au long de l'ABC

L'ABC permettra de sensibiliser à la préservation de la biodiversité locale et d'impliquer directement les habitants au-travers de la réalisation d'actions participatives (sorties nature, conférences, chantiers bénévoles, animations scolaires...) et, in fine, la construction concertée d'un plan d'actions pour la préservation du patrimoine naturel.

Perspectives 2027

L'objectif final de ces ABC est de fournir à chacune des communes du territoire, notamment par la publication de fiches techniques et didactiques, tous les outils nécessaires à la bonne intégration des enjeux naturalistes dans les stratégies d'aménagement de leur territoire (préconisations de gestion, cartes, chiffres...).



CEN_SNF_Coléo - Mickaël_VILLEMAGNE_FNE-Loire ©

ACTION - STOPPER L'ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ

ARBRES REMARQUABLES POUR LES **CHIROPTÈRES ET RN82**



Depuis 2018, FNE Loire assure le suivi naturaliste des mesures compensatoires liées à l'élargissement de la RN82 entre Neulise et Balbigny. Papillons, chauves-souris, flore, zones humides... chaque année, l'association veille à ce que ces engagements environnementaux se traduisent en bénéfices réels pour la nature.

En 2024, une collaboration nouvelle pour la gestion du foncier sur les zones humides s'est ajoutée à nos missions : animation foncière, conventionnement avec les agriculteurs, gestion des travaux sur les mares compensatoires. Parmi les mesures compensatoires, des arbres remarquables avaient été protégés pour leur intérêt comme gîtes à chiroptères. En 2025, le propriétaire du boisement souhaitait couper plusieurs de ces arbres afin de sécuriser le chemin piéton passant au cœur de la forêt. FNE Loire a fait le lien entre l'entreprise forestière et la DREAL afin de préserver au mieux la biodiversité. **Deux gîtes artificiels à chiroptères ont été déplacés** et **de nouveaux arbres remarquables ont été choisis** en remplacement de ceux qui s'avéraient réellement dangereux.



Oreillard-brun_Y-THONNERIEUX

LUTTE CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EEE)



FNE Loire gère les Espèces végétales Exotiques Envahissantes (EVEE) sur l'Ecozone depuis de nombreuses années. En plus des arrachages de Jussie menés sur l'ensemble des étangs de l'Ecozone, l'équipe de FNE est aussi en charge de la gestion de l'évolution des populations de Berce du Caucase sur l'Ecozone et les bords de Loire.

La Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) est une EVEE originaire du Caucase (Russie, Géorgie) de la famille des Apiacées. Elle peut mesurer entre 2 et 4 mètres de haut et se caractérise par une imposante ombelle blanche lorsqu'elle est en fleur. Cette espèce affectionne particulièrement les berges, les ripisylves et les bords de cours d'eau en général.

Au-delà de son caractère envahissant, la Berce du Caucase est particulièrement problématique car elle a de potentiels impacts sur la santé humaine. En effet, sa sève est photosensibilisante, c'est-à-dire qu'elle peut causer de sévères brûlures sur la peau si elle est exposée au soleil.

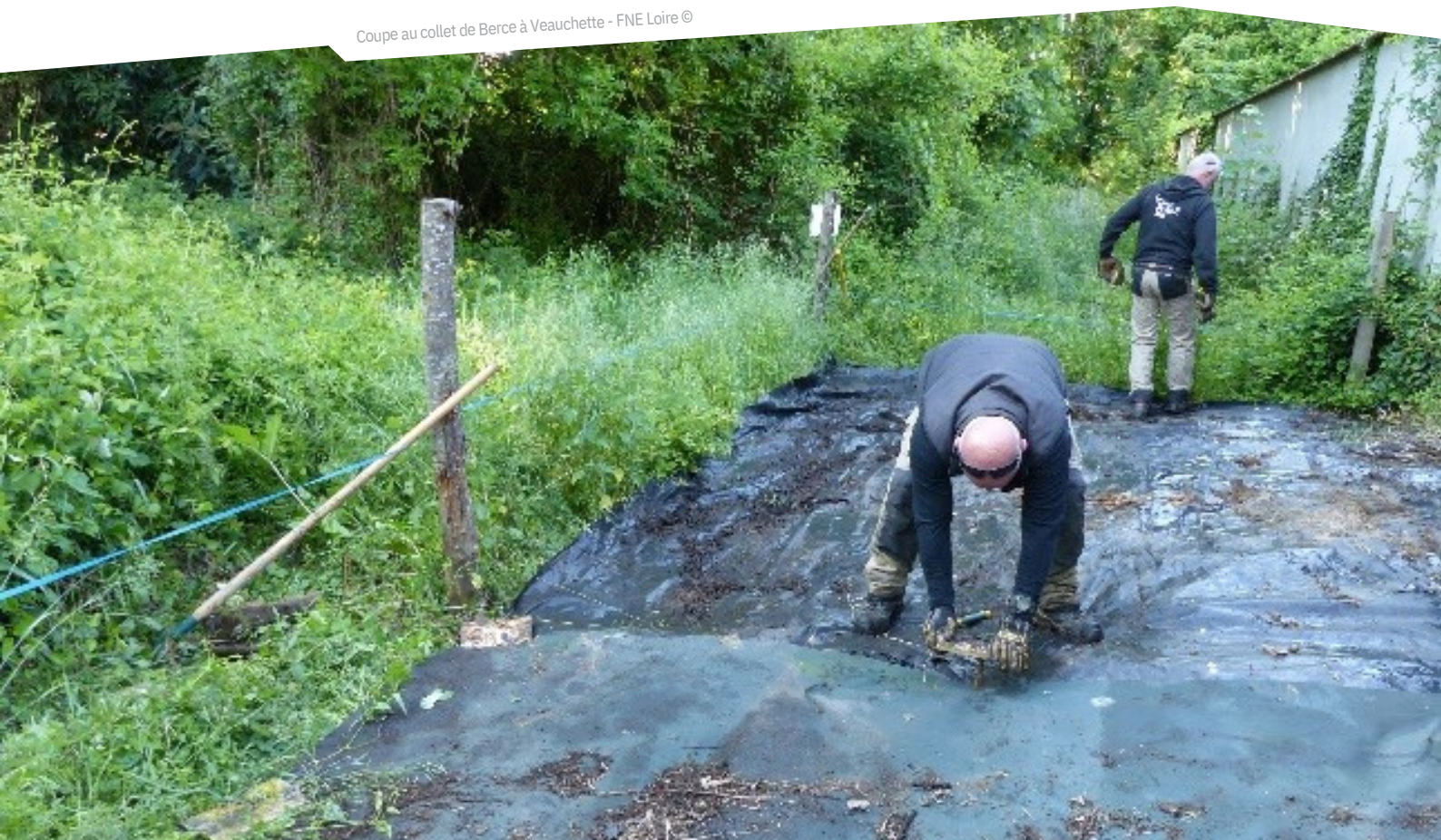
C'est pourquoi, avec l'aide financière du Conseil Départemental de la Loire, FNE mène une **action de gestion de cette espèce sur l'Ecozone depuis 2015**. L'association accompagne également les gestionnaires dans leur lutte contre cette espèce et encadre par exemple le SIMA Coise à Meylieu ou bien le service rivière de Loire Forez Agglomération à Veauchette, où est menée depuis plusieurs années une **expérimentation de bâchage de la station de Berce**. Le bâchage couplé à des coupes au collet systématiques de la plante semblent porter leur fruit puisque **le nombre d'individus recensés diminue chaque année**.

Dans le cadre de sa convention de partenariat avec le Département, **FNE poursuivra ses actions de lutte et d'accompagnement jusqu'en 2029**.



La Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*)

Coupe au collet de Berce à Veauchette - FNE Loire ©



SAUVEGARDE DU PEUPLIER NOIR ET DE L'ORME LISSE SUR L'ECOZONE

Dans le cadre du programme "Aux Arbres Citoyens", FNE42 s'est engagée pour la conservation de deux espèces menacées de la ripisylves, l'**Orme lisse** (*Ulmus laevis*) et le **Peuplier noir** (*Populus nigra*). Des semences ont été prélevées sur des Ormes lisses et des boutures sur des Peupliers noirs de l'Ecozone, puis mises en pépinières par l'établissement de formation Montravel. Un total d'environ 500 individus a été produit.

L'objectif de ce programme est de mener deux actions croisées : la lutte contre les Espèces Végétales Exotiques Envahissantes (EVEE) sur l'Ecozone, et la conservation d'espèces emblématiques de nos ripisylves menacées, le Peuplier noir et l'Orme lisse. Les équipes de FNE ont donc abattu ou écorcé des arbres considérés EVEE sur quatre sites de l'Ecozone : Villeneuve, Marclopt Nord et Sud, et le Bois de Chalain. Les arbres supprimés sont principalement des Robiniers faux-acacia et des Erables negundo. La majorité des plants produits (400 individus) a donc été planté par les étudiants de Montravel directement dans le milieu naturel à la place des EVEE lors de chantiers-école. Une partie des plants de Peupliers (100 individus) a été installée par FNE et des bénévoles sur l'Ecopôle en une pépinière de conservation destinée à constituer une banque de boutures pour continuer l'action de sauvegarde de cette espèce dans les années à venir, sans avoir à faire appel à des acteurs extérieurs.



Abattage et écorçage d'Erables negundos à Villeneuve - FNE Loire ©



Préparation des plants avant plantation par Montravel - FNE Loire ©



Plantation par les étudiants à Villeneuve - FNE Loire ©



Pépinière de Peupliers noirs à l'Ecopôle du Forez - FNE Loire ©



Formation à Dargoire - FNE Loire ©

ACTION - STOPPER L'ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ

ACCOMPAGNEMENT, FORMATION ET MONTÉE EN COMPÉTENCES

Dans le cadre de ses conventions de **partenariat avec les communautés de communes de Forez Est (CCFE) et de Saint-Etienne Métropole (SEM)**, FNE Loire a mené des **actions de formation à la gestion écologique et différenciée des espaces verts**, ainsi que de **l'accompagnement à la rédaction d'un plan de gestion différenciée**. En 2025, FNE a sensibilisé les cadres de CCFE ainsi que ses agents jardiniers à la gestion différenciée et les a accompagnés dans une démarche de rédaction d'un plan de gestion des espaces verts et zones d'activité de l'intercommunalité, à poursuivre en 2026. Auprès de SEM, FNE 42 a réalisé **3 sessions de formation** sur la gestion des zones humides, les mares et la gestion différenciée des espaces verts, ainsi qu'une aide à la création d'un kit de communication sous forme de panneaux pédagogiques au sujet des différentes pratiques de gestion écologique (fauche tardive, conservation du bois mort, limitation de l'éclairage nocturne, etc).

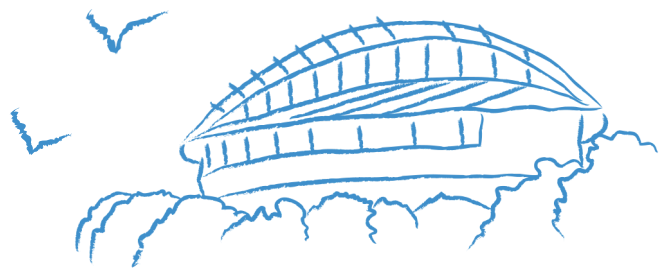


Fiche synthèse gestion différenciée des zones humides pour les agents de SEM

Formation à St-Chamond - FNE Loire ©



L'ÉCOPÔLE DU FOREZ



Restauration de la mare pédagogique de l'Ecopole

Suite à une aggravation des fuites constatée sur la mare artificielle de l'Écopôle du Forez, le Conseil d'Administration a décidé d'intervenir. Il a été décidé **d'étanchéifier la partie de la mare devant le ponton servant aux classes et d'en profiter pour consolider et agrandir ce dernier**. Les travaux ont été réalisés en **septembre 2025** par l'entreprise **Passion Nature** de Chambéon, appuyé par Adrien, agent d'entretien extérieur de l'Ecopôle et grâce au financement du Crédit Agricole.



Ainsi, il n'est plus nécessaire de la remplir quotidiennement pour les animations scolaires sur « les petites bêtes de la mare » et pour toute la faune qui y vit. Pour rappel, la mare de l'Ecopôle est le **lieu de vie de nombreux amphibiens** (Grenouille verte, Triton palmé, Triton alpestre, etc.), d'odonates (Anax empereur, Agrions, etc.) et d'autres invertébrés aquatiques.



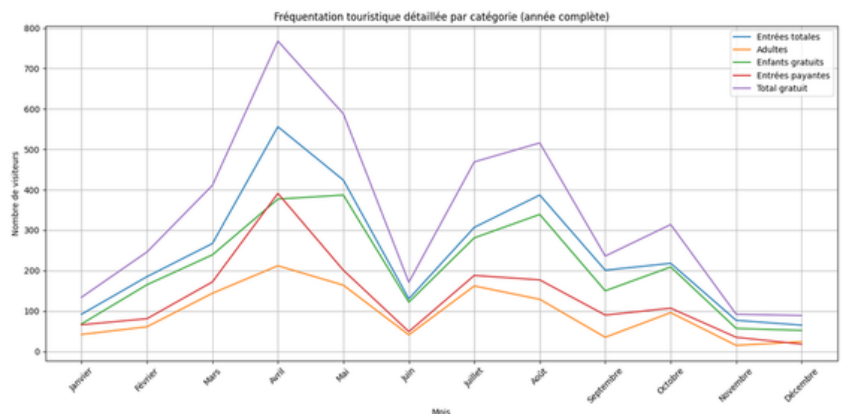
Mare pédagogique de l'Écopôle du Forez - Juin 2026 ©EM_FNE Loire

Fréquentation touristique

L'année 2025 a confirmé l'attractivité de l'Écopôle du Forez, avec une fréquentation globale de **7 158 visiteurs** uniques sur l'ensemble de la période.

Cette dynamique repose en grande partie sur une saisonnalité marquée, où le printemps s'impose comme le temps fort de l'année.

La fréquentation du site suit une courbe saisonnière marquée. Elle monte fortement dès mars-avril, portée par les vacances et un contexte climatique favorable, avec un pic en avril-mai. Une baisse s'observe en juin (ouverture réduite, fortes chaleurs), avant un été stable : juillet se maintient malgré la pluie, août est l'un des mois les plus fréquentés grâce à une large amplitude d'ouverture. Septembre se distingue par une fréquentation journalière élevée malgré peu de jours d'ouverture, ce qui suggère un potentiel d'extension des périodes d'accueil.



Cette dynamique a par ailleurs été renforcée par l'organisation des Journées Européennes du Patrimoine, rendues accessibles gratuitement grâce au soutien de CEMEX, contribuant à attirer un public diversifié.

La fin de la haute saison, en octobre, marque un ralentissement progressif de la fréquentation, avant une entrée en basse saison caractérisée par une réduction des jours d'ouverture et une fréquentation plus modérée en novembre et décembre.

Au-delà de ces variations saisonnières, l'année 2025 se distingue par une fréquentation équilibrée entre publics adultes et familiaux, avec une part importante d'entrées gratuites favorisant l'accessibilité du site. Au total, 2 446 visiteurs ont bénéficié d'une entrée payante, contre 1 575 entrées gratuites, témoignant d'une politique d'ouverture au plus grand nombre. La répartition du public confirme cette diversité, avec 2 909 adultes et 1 125 enfants accueillis au cours de l'année.

Ainsi, l'exercice 2025 met en évidence une **fréquentation solide**, fortement **dépendante des périodes d'ouverture, des conditions climatiques et des événements proposés**. Ces éléments constituent autant de leviers pour poursuivre le développement et affiner la stratégie d'accueil de l'Écopôle dans les années à venir.



Écopôle du Forez - E.BERLIER FNE Loire ©

2 400

espèces faunistiques et
floristiques présentes



7 158

visiteurs en 2025



760

hectares protégés



Animations et médiation renforcée

Dans l'objectif de dynamiser la fréquentation et de diversifier les publics, une stratégie d'animations et de médiation renforcée a été mise en œuvre. Elle s'articule autour de plusieurs axes :

- **Découvertes de l'Écopôle** : organisées en journée et en matinée, elles offrent une approche progressive et pédagogique du site.
- **Animations destinées au jeune public** : parmi lesquelles l'activité ludique « Vis ta meilleure vie de blaireau », pensée pour sensibiliser de façon originale et adaptée.
- **Sorties nature thématiques** : écoute des chants d'oiseaux et découvertes de l'Écopôle assurées par la LPO chaque premier dimanche du mois.
- **Actions de sensibilisation portées par FNE Loire** : stands thématiques et questionnaire sur l'eau en partenariat avec l'AELB, favorisant la participation active des visiteurs.
- **Dispositifs spécifiques** : un week-end de gratuité à destination des habitants de Forez Est au lancement de la haute saison et une fermeture exceptionnelle dans le cadre de l'événement Handi-Nature 42.
- **Week-end de lancement de la haute saison** les 5 et 6 avril et journées européennes européennes du patrimoine les 20 et 21 septembre avec l'accès gratuit au site de l'Écopôle.

Cette combinaison d'initiatives, alliant médiation scientifique, éducation à l'environnement et ouverture au territoire, a contribué à renforcer l'attractivité de l'Écopôle tout en affirmant sa vocation pédagogique et citoyenne.

Lancement de la Haute-Saison – 5 et 6 avril 2025

À l'occasion du lancement de la haute saison 2025, l'Écopôle du Forez a organisé un week-end d'animations les samedi 5 et dimanche 6 avril 2025, marquant le retour du printemps et la **réouverture dynamique du site après la période hivernale** et les travaux consécutifs aux crues d'octobre 2024.

Ce temps fort a permis de valoriser à la fois le rôle écologique du site, son importance dans la gestion des crues et la richesse de sa biodiversité au moment clé des migrations printanières.

La Communauté de Communes de Forez-Est a contribué directement au lancement de la haute-saison et a communiqué sur l'événement, les habitants du territoire ont bénéficié d'un accès gratuit sur présentation d'un justificatif de domicile.

Journées Européennes du patrimoine – 20 et 21 septembre 2025

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2025, l'Écopôle du Forez a accueilli un événement sur deux jours, rendu possible grâce au **soutien de CEMEX**.

L'événement a rencontré un beau succès, tant par la fréquentation que par la diversité des **échanges autour du patrimoine naturel et architectural**.

Ces deux journées ont permis de valoriser à la fois le patrimoine architectural et naturel du site, par la **présence de l'éco-architecte des bâtiments de l'Écopôle, M. Yves Perret**, le samedi 20 septembre ; ainsi que la **sensibilisation au patrimoine naturel de l'Écopôle du Forez** le dimanche 21 septembre.

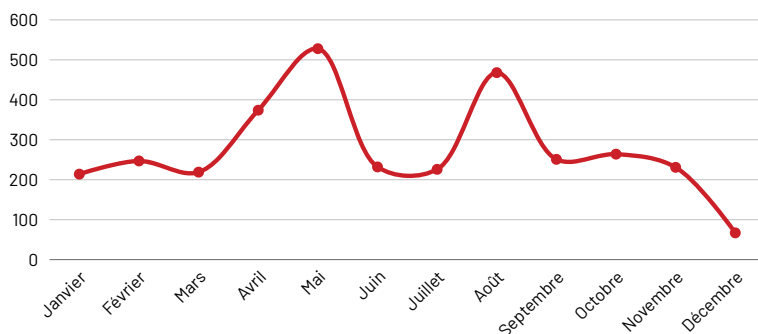
L'opération des entrées gratuites, rendue possible grâce à CEMEX, a contribué à une belle fréquentation.

MAISON DE LA RÉSERVE DES GORGES DE LA LOIRE



Accueil

Entre janvier et décembre 2025, la Maison de la Réserve Naturelle (MRN) à Condamine a accueilli les visiteurs lors de 204 demi-journées, totalisant une fréquentation de **4 744 personnes** jusqu'à fin octobre. Cette **augmentation de la fréquentation de 8%** par rapport à 2024 est due à plusieurs facteurs, dont l'attrait de la nouvelle muséographie inaugurée 2024, une communication auprès des partenaires concernant cette nouvelle scénographie et une curiosité de la part des visiteurs à observer ces évolutions et avoir les informations transmises par nos agents d'accueil.



ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION EN 2025

2025 : Une année de consolidation pour la Maison de la Réserve

Après une année 2024 marquée par la réouverture et la découverte de sa nouvelle muséographie, 2025 a permis à la Maison de la Réserve de confirmer son ancrage et son succès auprès du public.

Le site a continué d'attirer de nombreux visiteurs, curieux de redécouvrir les lieux et d'explorer la richesse du parcours muséographique désormais bien installé.

Cette année a été celle de la stabilisation et de la montée en puissance : une **fréquentation en nette hausse**, un **public fidèle mais aussi de nouveaux** venus séduits par la **qualité de l'accueil** et la mise en valeur de la nature environnante. La Maison de la Réserve s'impose comme un **lieu incontournable de découverte et de sensibilisation à la biodiversité ligérienne**.

Rappel historique

La Maison de la Réserve Naturelle Régionale des Gorges de la Loire, dotée d'un espace scénographique d'environ 90 m², n'avait pas été renouvelée depuis sa création au début des années 2000. Depuis l'installation des anciens supports pédagogiques, la réserve a connu de nombreuses évolutions, notamment son reclassement en Réserve Naturelle Régionale (RNR) en 2012 et l'élaboration de son premier plan de gestion.

Un espace essentiel pour les visiteurs

La Maison de la Réserve reste le **point d'accueil et d'information principal pour les visiteurs**. Elle joue un rôle essentiel en **facilitant la découverte du territoire des Gorges de la Loire et de son histoire**, tout en offrant une alternative ou un complément aux activités de plein air comme les balades et les sentiers d'interprétation.

Grâce à la nouvelle muséographie permanente, les visiteurs peuvent explorer de manière immersive la biodiversité locale. La scénographie met en valeur les espèces faunistiques et floristiques, présentant la vie des oiseaux, mammifères, amphibiens et insectes, ainsi que la flore ligérienne typique de manière ludique en interpellant les visiteurs. Les outils interactifs permettent de comprendre les relations entre les espèces, leur habitat et les enjeux de conservation.

La Maison de la Réserve est également un **centre de sensibilisation à la réglementation applicable sur le site**. Elle informe les visiteurs sur les **bonnes pratiques à adopter pour respecter la faune et la flore**, les zones sensibles et profiter des espaces naturels de manière responsable.

Enfin, elle constitue un point de départ idéal pour les parcours de randonnée et les sentiers thématiques, permettant de relier les aspects pédagogiques de la muséographie à la découverte directe du terrain. Les visiteurs peuvent ainsi **combinaison apprentissage en intérieur et observation sur le terrain**, renforçant leur compréhension de l'écosystème et de l'importance de sa préservation.





Maison de la Réserve Naturelle Régionale des Gorges de la Loire - R.BIO FNE Loire®

Nouveautés en 2025

Les visiteurs peuvent choisir entre deux types de visite à la Maison de la Réserve :

- **La visite libre** : le public déambule à son rythme dans les différents milieux, comme dans un paysage naturel. Chacun trouve des informations en parcourant la muséographie et les milieux naturels associés (landes et prairies, zones rocheuses, forêts...), mais aussi à travers des découvertes spontanées offertes par le site.
- **La visite scénarisée** : grâce aux cartes-jeux, les visiteurs peuvent s'identifier à une espèce et suivre un parcours dans la muséographie de la Réserve. Cette expérience immersive les fait passer de milieu en milieu, offrant une véritable aventure naturelle. La carte accompagne le visiteur tout au long du parcours de découverte, ajoutant une dimension ludique et stimulante à la visite.

Actuellement, 6 parcours sont proposés.

- L'azuré du serpolet
- Le murin de Brandt
- Un enfant parcourant la réserve
- Le lichen
- Le pic mar
- La feuille de chêne

Ces visites scénarisées permettent donc de combiner apprentissage, découverte et immersion, tout en rendant la visite attractive et interactive pour tous les publics.

Exemple de carte de visite scénarisée



Exposition itinérante pour découvrir la Réserve

En complément de la muséographie de la Maison de la Réserve, nous avons créé une exposition itinérante composée de 10 roll-ups, conçue pour recréer l'exposition permanente de façon itinérante. Chaque roll-up met en avant un thème précis :

1. La présentation de la RNR des Gorges de la Loire
2. La cartographie de la réserve
3. Le milieu des forêts
4. Les habitants des forêts
5. Le milieu des landes et falaises
6. Les habitants des landes et falaises
7. Le milieu des pelouses et prairies
8. Les habitants des pelouses et prairies
9. Qu'est-ce qu'une réserve ?
10. La stratégie métropolitaine en faveur de la biodiversité

L'objectif principal de cette exposition est de donner envie de découvrir la Réserve et de venir jusqu'à la Maison de la Réserve pour en apprendre davantage. Les contenus ont été adaptés pour un format lisible et attractif, mettant en valeur les espèces phares et les éléments remarquables de chaque milieu.

Vous pouvez réserver cette exposition auprès de Richard BIO richard.bio@fne-aura.org



Exposition itinérante de la Maison de la Réserve

NOTRE COMMUNICATION EN 2025



NOS SITES WEB

Site institutionnel

11 754 utilisateurs

fne-aura.org/loire

Écopôle du Forez

11 431 utilisateurs

ecopoleduforez.fr

Loire en Vert

10 896 utilisateurs

loireenvert.fr

SOS Nature Environnement

6 347 utilisateurs

sos-natureenvironnement.fr

Autres

2 513 utilisateurs

ecocitoyens.org

mares-loire.fr

zeropesticide.fneloire.fr

NOS PUBLICATIONS

La Pause Nature

- Newsletter envoyée chaque mois sur l'actualité de FNE Loire. Adressée à près de **4 500 personnes**.

Nos rendez-vous nature

- Newsletter pour présenter les sorties de notre site loireenvert.fr de chaque mois. Adressée à **4 500 personnes**.

Autres publications

- Plaquette de présentation de FNE Loire (adhésion & bénévolat) : **1 000 exemplaires**
- Plaquette de présentation de Loire en Vert : **3 000 exemplaires**
- Plaquette de présentation de l'Écopôle du Forez : **3 000 exemplaires**
- Plan de l'Écopôle : **2 000 exemplaires**
- Rapport d'activité 2024 : **200 exemplaires**
- Plaquette pour les événements entreprise : **100 exemplaires**
- Une « Lettre Inf'eau Allier-Loire Amont » adressées à **500 personnes**.

Réseaux sociaux

- Facebook FNE Loire
- Facebook Écopôle du Forez
- Instagram @fneloire
- Instagram @ecopoleduforez
- Twitter @fneloire
- YouTube FNE Loire

42 941
visiteurs sur nos sites



NOS PARTENAIRES

En nouant des partenariats avec des établissements publics, des entreprises privées, et des fondations, FNE Loire entretient un dialogue environnemental permanent avec les différents acteurs du territoire. FNE Loire contribue ainsi à la mise en œuvre des politiques publiques et travaille au quotidien pour une meilleure prise en compte de la vision de la société civile.

L'Union européenne

LIFE : Le programme LIFE de l'UE est un instrument financier dédié à l'environnement et à l'action pour le climat, soutenant des projets pour protéger la biodiversité et lutter contre le changement climatique. France Nature Environnement (FNE) interviendra en tant que porteur de projet dans ce cadre.

Les établissements publics

Agence de l'Eau Loire-Bretagne et **l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse** soutiennent de nombreuses actions comme Sentinelles de la Nature ou le réseau Eau. Elles contribuent notamment à la restauration de milieux dégradés sur le site de l'Écopôle du Forez et aux suivis scientifiques sur la RNR des Gorges de la Loire. Elles financent également des actions pédagogiques de découverte des milieux aquatiques.

Agence du Service Civique grâce à notre agrément, nous sommes en mesure d'accueillir des jeunes en volontariat de service civique.

EPASE : (Établissement Public d'Aménagement de Saint-Étienne) est chargé de l'aménagement et du développement urbain de la ville de Saint-Étienne. Il œuvre pour améliorer la qualité de vie et l'attractivité de la ville à travers divers projets d'urbanisme et de développement. FNE conseil l'établissement sur différents projets du territoire.

État et collectivités

Conseil Départemental de la Loire soutient les projets et les campagnes « Mare, où es-tu ? », ainsi que les sites naturels comme la RNR des Gorges de la Loire et l'Écopôle du Forez. La gestion différenciée des bords de routes fait également l'objet d'une collaboration dynamique ainsi que de la mise en œuvre de mesures compensatoires.

Saint-Étienne Métropole conforte l'éducation à l'environnement, la réduction des phytosanitaires, la prise en compte de la biodiversité dans les documents d'urbanisme, l'extinction de l'éclairage public et la médiation environnementale. Saint-Étienne Métropole s'investit dans la médiation faune sauvage. Elle soutient aussi l'animation de la RNR des Gorges de la Loire.

Ville de Saint-Étienne soutient fortement les actions pédagogiques à destination des enfants de la commune notamment pour la découverte de l'Écopôle du Forez. Elle est partie prenante de la RNR des Gorges de la Loire. Elle soutient la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques, les propositions d'adaptation aux changements climatiques, la démarche école écocitoyenne et la Maison de la Nature de la Cotonne.

Communauté de Communes de Forez-Est et Loire Forez Agglomération soutiennent des actions d'éducation à l'environnement et à la sensibilisation du public ainsi que des formations compostage.

Office Française de Biodiversité finance des Atlas de Biodiversité Communale et Intercommunale.

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement soutient des actions d'éducation à l'environnement et à la préservation de la biodiversité.

De nombreuses communes font confiance à FNE Loire pour les accompagner dans leurs projets : **Andrézieux Bouthéon, Saint-Chamond, Montrond les Bains, Montbrison** ...

DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale) : La mission de Guidasso (portée par FNE) est d'accompagner et de soutenir les associations dans leur développement et leur gestion au quotidien.

Entreprises et fondations

Production, transport, distribution : les activités du secteur privé ont des impacts directs sur l'environnement. Ces acteurs économiques ont un rôle à jouer dans la transition écologique.

Le Crédit Agricole Loire Haute-Loire a renouvelé son soutien pour la restauration de mares, l'accompagnement à l'école du dehors et la réalisation d'une conférence biodiversité.

La **Fondation CREDIT AGRICOLE PAYS de Loire** pour l'action Aux Arbres citoyens.

La Fondation Nature et Découverte pour la préservation du renard.

CEMEX est partenaire de l'Écopôle du Forez et de la Fête du Saule. Nos équipes accompagnent Vinci Autoroutes en vue du suivi et de l'entretien des mares compensatoires.

Le **SIEL** (Syndicat Intercommunal d'Énergies du département de la Loire) est notre partenaire sur la pollution lumineuse et soutient l'éducation à l'environnement.

Services Micro, 2IT Solutions, MAC services nettoyage et les Transports Chazot sont nos partenaires techniques dans le cadre d'une action de mécénat en nature.

Partenariat associatif

Au-delà de la collaboration avec ses associations fédérées, FNE Loire travaille au quotidien avec d'autres associations partenaires.

ASSE Coeur-Vert nous accompagne dans des actions d'éducation à la nature et à la préservation de la biodiversité (ORE)

Fédération des Associations des Jardins Ouvriers et Familiaux de la Loire, les Jardins de Volpette sont les partenaires privilégiés pour réduire l'utilisation des pesticides dans les jardins.

Autres partenaires

Avec l'association **La Bulle Verte**, nous poursuivons notre réflexion sur les impacts environnementaux liés aux pesticides et effectuons des ateliers d'éducation à l'environnement auprès des écoles ainsi que des journées techniques pour les collectivités.

SMAGL (Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire) est chargé de l'aménagement et de la gestion des Gorges de la Loire. Il intervient dans la protection et la conservation de la réserve naturelle des Gorges de la Loire auxquelles FNE apporte sa contribution.

Soutien média

TL7 et France 3

Le Progrès, l'Essor, IF

France Bleu Saint-Étienne avec la mise en place d'une émission dédiée à FNE Loire : « Côté Nature ».

RLF et RCF

NOS RESSOURCES EN 2025

L'exercice 2025 marque une **année de transition et d'adaptation** pour France Nature Environnement Loire. Après plusieurs exercices particulièrement difficile, l'association a dû **engager une profonde réorganisation** afin de préserver sa pérennité financière et sa capacité d'action.

Les décisions prises au cours de l'année 2025 ont été exigeantes pour l'ensemble de la structure. Elles se sont notamment traduites par une **réduction significative de la masse salariale** et la suppression de postes d'encadrement, choix rendus nécessaires par **l'évolution du contexte économique et financier de l'association**. Ces mesures ne sont pas sans conséquences sur le fonctionnement quotidien de la structure.

Le résultat de l'exercice redevient légèrement positif, mais cet indicateur ne doit pas masquer les fragilités persistantes. Cet équilibre demeure très précaire et repose en grande partie sur les **efforts consentis par les équipes salariées**, qui ont **maintenu un niveau d'activité très élevé malgré une diminution des effectifs** d'encadrement. La poursuite de nos missions naturaliste, d'éducation à l'environnement, d'accompagnement des territoires et de plaidoyer a ainsi nécessité une forte mobilisation de chacun.

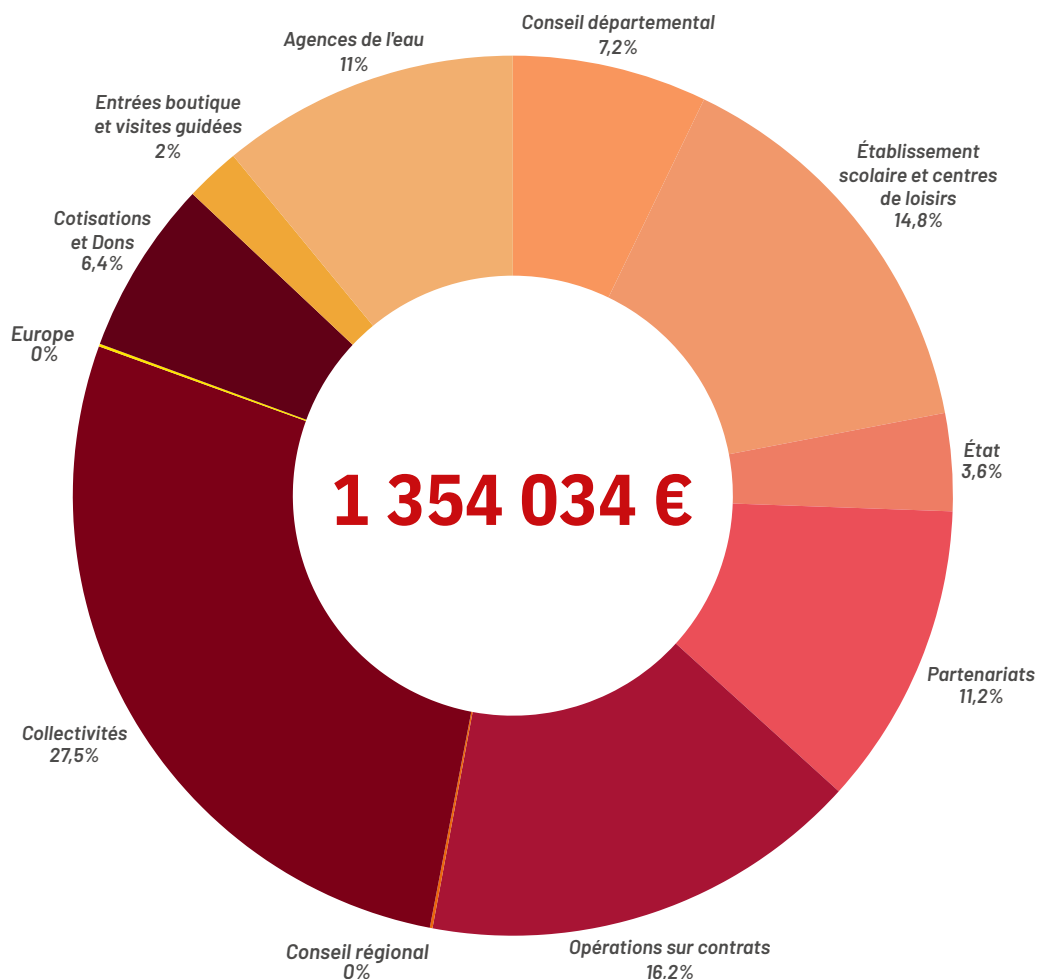
Par ailleurs, les **produits d'exploitation demeurent globalement stables**, traduisant la reconnaissance de nos compétences par nos partenaires et financeurs. Toutefois, cette stabilité intervient dans un **contexte de tensions croissantes sur les financements associatifs**, d'augmentation des **exigences administratives et de complexification des projets portés**.

Les marges de manœuvre restent limitées. La **consolidation de notre modèle économique**, la **diversification des ressources** et le **renforcement de notre capacité d'autofinancement** demeurent des enjeux majeurs pour les années à venir.

On observe une **évolution positive de la structure des partenariats**, avec une progression de 8 à 11 % des partenariats, de 23 à 27 % de la contribution des collectivités, ainsi que de 12 à 14 % pour les établissements scolaires.

Il convient toutefois de noter le maintien du **refus du Conseil régional de financer des projets portés par FNE**, y compris en tant qu'autorité de gestion des fonds européens, ce qui nous **prive désormais de l'accès aux financements européens**.

L'exercice 2025 ne constitue donc pas un retour à une situation confortable. Il marque davantage une **étape de transition obtenue au prix d'efforts importants et de choix douloureux**. Dans ce contexte, France Nature Environnement Loire poursuivra son **travail de réorganisation** tout en veillant à **préserver la qualité de ses actions et son engagement** au service de l'intérêt général et de la protection de l'environnement.



BILAN COMPTABLE

Bilan actif	Net en k€ au 31/12/25	Net en k€ au 31/12/24	Bilan passif	Net en k€ au 31/12/25	Net en k€ au 31/12/24
Immobilisations corporelles et incorporelles	699 565	727 521	Fonds associatifs et réserves	970 046	962 391
Immobilisations financières	1 933	1 917	Résultat net de l'exercice	7 655	- 140 705
Actif immobilisé	701 498	729 438	Fonds associatifs	1 186 318	1 171 704
Stocks	0	0	Provisions et fonds dédiés	69 145	24 930
Créances	721 977	689 663	Acomptes	-	-
Valeurs mobilières et disponibilités	514 581	595 631	Dettes fournisseurs, fiscales, sociales	221 126	236 450
Charges constatées d'avance	3 460	2 166	Emprunts	0	0
Actif circulant	1 240 019	1 287 460	Produits constatés d'avance	464 927	583 814
Total de l'actif	1 941 516	2 016 898	Total du passif	1 941 516	2 016 898

COMPTE DE RÉSULTAT

	31/12/25	31/12/24
Ventes de marchandises	7 224	7 976
Production vendue de biens et services	1 135 733	1 133 669
Subventions d'exploitation	111 930	80 324
Reprises et transferts de charges	0	33 277
Cotisations et autres produits	90 953	85 823
Produits d'exploitation	1 345 840	1 341 069
Achats de marchandises	5 417	4 496
Variation de stock	0	0
Autres achats et charges externes	408 448	407 458
Impôts et taxes	36 555	51 791
Charges de personnel	798 448	999 437
Amortissements et provisions	91 421	57 388
Autres charges	4 737	1 762
Charges d'exploitation	1 345 026	1 522 332
Résultat d'exploitation	814	- 181 263
Produits financiers	8 194	10 691
Charges financières	0	0
Résultat financier	8 194	10 691
Résultat courant	9 008	- 170 572
Produits exceptionnels	0	31 674
Charges exceptionnelles	0	0
Résultat exceptionnel	0	31 674
Impôts sur les bénéfices	1 354	1 807
Excédents ou déficits	7 654	- 140 705

ASSOCIATIONS MEMBRES DE FNE LOIRE

Association Défense Santé Environnement

Maison de la Commune
24 rue Camille Partiat
42110 Feurs
adse.forez@orange.fr

Comité départemental de la Randonnée Pédestre

22 rue Balay
42000 Saint-Etienne
04 77 43 5917
loire@ffrandonnee.fr
<http://rando-loire.org>

Madeleine Environnement

102 rue des Monts de la Madeleine
42155 Pouilly-les-Nonains
04 77 62 11 19
madeleinenvironnement@yahoo.fr
www.madeleine-environnement.fr

AGRIBIO Rhône & Loire

24 Place Neuve
69440 Saint-Laurent-d'Agny
04 72 31 59 99
contact.agribio@aurabio.org
<https://agribio-rhone Loire.fr/>

Club de Pêche Sportive Forez-Velay

Maison de la Nature
11 rue René Cassin
42100 Saint-Etienne
04 77 34 02 91
contact@cpsfv.org
cpsfv.org

Ocivélo

38 rue d'Arcole
42000 Saint-Étienne
04 77 21 18 29
contact@ocivelo.fr
ocivelo.fr

Association Roannaise de Protection de la Nature

28 bis ruede Mayollet
42300 Roanne
04 77 78 04 20
arproannais@gmail.com
arpn.fr

G.R.A.I.N.E.S

Le Chambosco
42330 Chambœuf
06 86 84 57 14
contact@association-graines.fr
association-graines.fr

Protégeons Taillard

Les Mazeaux 43220 Riotord
09 62 58 36 19
protegeons.taillard@orange.fr
<http://taillard.cartellier.com>

Association Stéphanoise d'Astronomie M42

11 rue René Cassin
42100 Saint-Etienne
06 31 27 25 86
asa.messier42@yahoo.fr
asam42.fr

Lerpt Environnement

Mairie
Place Charles de Gaulle
42530 Saint-Genest-Lerpt
06 30 02 50 92
www.lerpt-environnement.org

Société de Sciences Naturelles Loire-Forez

Maison de la Nature
11 rue René Cassin
42100 Saint-Etienne
04 77 41 46 60
ssnlf.free.fr

Bien Vivre à Saint-Julien Molin-Molette et Colombier

Mairie BP 14
42220 Saint-Julien-Molin-Molette
bienvivre.pilat@free.fr
bienvivre.pilat.free.fr

Liane

Maison des Associations
15 bd Etienne Perronnet
42140 Chazelles-sur-Lyon
lianechaz@free.fr
<http://lianechaz.free.fr>

Vélo en Forez

Espace social
97 rue Pierre Frénéat
42210 Montrond-les-Bains
veloenforezloire42@gmail.com
www.veloenforez.fr

Botanique 42

Maison de la Nature
11 rue René Cassin
42100 Saint-Etienne
04 77 41 46 60
botanique42.fr

Lis Martagon

280 Chemin du Tout
42560 Boisset-Saint-Priest
04 77 76 33 70

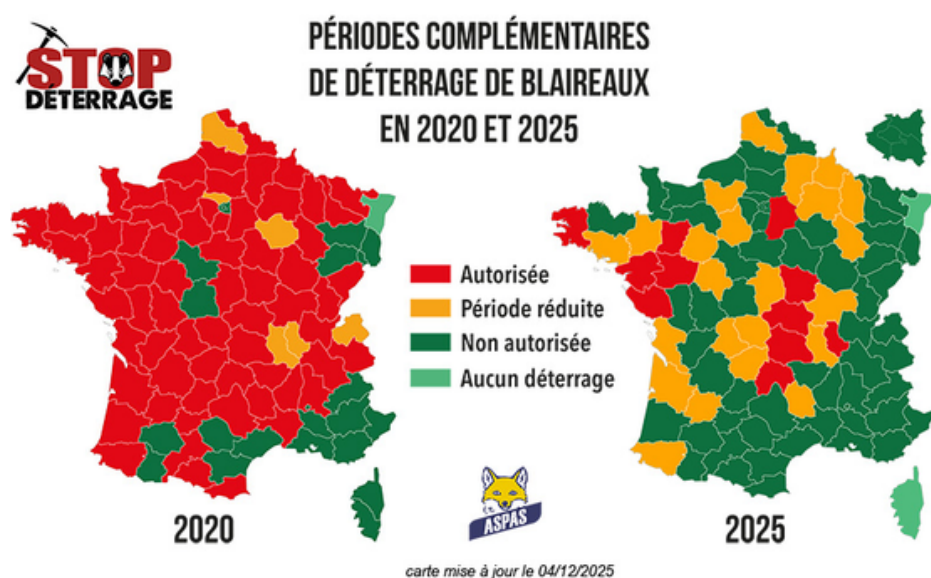
LE BLAIREAU : UNE ESPÈCE VICTIME D'UNE CHASSE ABUSIVE

Chaque année, la préfecture de la Loire autorise par arrêté la vénerie sous terre du blaireau du 1er juin au 15 août ; une pratique de chasse particulièrement cruelle et non sélective, qui se déroule en pleine période de dépendance des jeunes blaireaux, à peine sevrés.

Ce qui est présenté comme une période "complémentaire" est en réalité, dans notre département, la période principale de chasse de l'espèce : 97 % des prélèvements annuels de blaireau dans la Loire y sont réalisés. Le qualificatif "complémentaire" ne résiste pas à l'examen des chiffres.

FNE Loire attaque cet arrêté chaque année devant le tribunal administratif. Et la dynamique est encourageante : en 2025, les arrêtés du Rhône et de l'Allier ont été annulés par le juge administratif.

Depuis 2021, le nombre de départements ayant mis fin à cette période complémentaire ne cesse de croître : 1, puis 2, puis 4, puis 7. La cause du blaireau avance.



Blaireau - Yann Lebecel ©

Pour renforcer notre dossier juridique et peser davantage dans ce contentieux, nous avons engagé en 2025 un travail de terrain : prospection, recensement des terriers, mobilisation de bénévoles. À ce jour, ce sont 25 bénévoles mobilisés, 30 terriers recensés et 20 communes couvertes !

Ce travail, nous ne pouvons le mener qu'avec vous. Si vous aimez la nature et souhaitez agir concrètement pour la protéger, rejoignez-nous sur le terrain !

Formation Blaireau à l'Écopôle du Forez - FNE Loire ©





Suivez-nous sur
nos réseaux sociaux :



et sur fne-aura.org/loire/

France Nature Environnement Loire

Maison de la Nature

11 rue René Cassin - 42100 Saint-Étienne

www.fne-aura.org/loire • loire@fne-aura.org • 04 77 41 46 60

**AGISSEZ AVEC NOUS,
REJOIGNEZ-NOUS SUR**
adhesiondon.fneloire.fr